

RRéponse de M^e Audrey Despontin

Présidente de la Conférence

« Notre monde n'a pas besoin d'âmes tièdes.
Il a besoin de cœurs brûlants. »Albert Camus, *Combat* (éditorial du 26 décembre 1944)¹

Monsieur l'Orateur,

Mon Cher Thomas,

Je vous dois une confession.

Oh, rassurez-vous, pas de ces confessions de votre enfance. Celle-ci n'est pas née dans la noirceur d'un bâtiment ecclésiastique. Comme vous, je déteste les petits rideaux dont le velours éteint la lumière et étouffe les voix.

Ma confession est née autour d'un verre que nous partageons.

De bière pour vous, de vin pour moi, que voulez-vous, on a les dieux que l'on choisit.

Ainsi donc, vous disais-je, je vous dois une confession.

Lorsque vous m'avez annoncé votre sujet, il y a un peu plus d'un an, j'ai immédiatement été soulagée.

Voyez-vous, je redoutais un sujet qui ne m'inspirerait rien. Un sujet plat, sans âme, sans ambition.

Celui sur lequel vous jetâtes votre dévolu était parfait. Nul n'est indifférent à la lâcheté, telle fut ma première pensée, tant celle-ci provoque immédiatement, chez moi mais également chez chacun d'entre nous, une émotion, un sentiment, une réflexion...

Ma seconde pensée, amusée, fut que c'était bien un sujet « de mec ».

Rien ne change, voyez-vous, Monsieur l'Orateur. Et il y a près de deux cents ans, Alfred de Musset n'écrivait-il pas déjà : « Tous les hommes sont menteurs, inconstants, faux, bavards, hypocrites, orgueilleux »² et... lâches.

Pour consacrer un discours à la lâcheté, pour lui conférer cette mise en lumière, pour admettre qu'on a été lâche et l'assumer, il fallait bien être un homme, blanc, occidental, d'environ cinquante ans, à ma connaissance cisgenre, à ma connaissance hétérosexuel.

La lâcheté, voyez-vous, est un luxe que tout le monde ne peut pas se permettre.

Mais j'y reviendrai...

Car trêve de taquineries, Monsieur l'Orateur, voilà donc quelle était mon intuition. « Quel beau sujet ! », m'étais-je dit.

Du moins, quel beau sujet cela aurait pu être...

Madame la Bâtonnière,

Monsieur le Vice-Bâtonnier,

Chers Invités, en vos titres et qualités,

J'ai beaucoup aimé, à vrai dire, le début du discours de notre Orateur.

Ce dernier nous conte, avec un talent certain j'en conviens — on dirait presque du Brel —, une anecdote de cour de récréation. Je n'ai pas de raison de douter de son authenticité et quand bien même, que pourrais-je y répondre ?

« Ce n'est pas bien de faire des croche-pieds ! ».

« C'est pire de ne pas les assumer ! ».

Non, rassurez-vous Monsieur l'Orateur, ce n'est pas ici que vous trébuche.

* * *

D'une anecdote à une histoire, voilà que vous blâmez l'Église et son silence.

À nouveau, que voulez-vous que je réplique ?

Vive la pédophilie ? Quel grand homme cet abbé Pierre ? Non, bien sûr que non.

Il en a toujours été ainsi et je crains qu'il en soit toujours ainsi.

C'est l'évidence même.

L'affirmer est certes exact mais c'est un peu court, comme aurait dit Cyrano. Un peu comme si Simon Menschaert s'était contenté de dire que « le négationnisme, c'est mal », Benjamine Bovy que « la prison, c'est pas top », Vincent Defraiteur que « l'art, c'est beau » ou encore Guillaume Lys que « ... ». Bref, passons.

Tout au plus, pourrais-je vous dire que vous êtes bien timoré.

Qu'au-delà des actes inadmissibles que vous dénoncez, l'Église demeure — à mes yeux du moins — encore et toujours intrinsèquement misogyne, homophobe, discriminatoire et obscurantiste.

Que recevoir avec les honneurs un homme qui qualifie de tueurs à gages des médecins exerçant un droit légal, voire constitutionnel, fait le déshonneur de notre pays.

Qu'enfin, en vous en prenant à la seule Église, vous taisez le rôle de la Religion qui, chaque jour, brise la vie d'hommes, de femmes et d'enfants, du fanatisme qui touche le Moyen Orient à ces pays qui bannissent ou interdisent progressivement l'avortement, en passant par ceux qui, peu à peu, loi par loi, invisibilisent les femmes de l'espace public jusqu'à les faire disparaître.

De tout cela, il est vrai que vous n'avez rien dit ; il faut être à la hauteur, Monsieur l'Orateur, des tribunes que l'on vous prête.

* * *

D'une histoire à un discours, voici que nous entrons enfin dans le vif du sujet.

Si j'ai bien compris, les hommes d'Église seraient donc des lâches et, par une transposition d'idées qui n'appartient qu'à vous, par les rites qui sont les nôtres, nous, avocats et avocates, nous rendrions également coupables de ce vice.

Pire encore, voici que cette lâcheté serait un péché capital, le huitième, auquel nous succomberions après avoir déjà cédé à la Colère, l'Avarice, l'Envie, l'Orgueil, la Gourmandise, la Paresse et, le petit préféré du barreau, la Luxure.

C'est hélas là que le bât blesse, Monsieur l'Orateur. Car votre discours pêche à bien des égards et permettez-moi, en toute amitié, de vous sermonner.

* * *

D'emblée, je m'interroge. Pire, je doute. Mais il paraît que c'est permis...

Quel est donc ce péché dont vous nous accusez ?

Je me pose cette question car jamais vous ne tracez les contours de ce fameux péché, de telle sorte qu'il m'incombe de me prêter à cet exercice et de définir ce dont vous nous avez entretenu, sans toutefois jamais nous l'expliquer.

(1) A. CAMUS, « Éditorial du 26 décembre 1944 », *Combat*, Galli-

mard, 2002, p. 427.

(2) A. DE MUSSET, *On ne badine pas*

avec l'amour, 1^{re} éd., Revue des deux Mondes, Paris, 1834, p. 72.

Si l'on s'en tient au dictionnaire, la lâcheté désigne tantôt un « Manque de bravoure, de courage devant le danger », tantôt une forme de « passivité morale »³.

Mais la question est-elle si simple ?

La lâcheté ne peut-elle se définir que par rapport au courage ou, pour m'imprégner de votre univers, aux conditions de son absolution ?

Ainsi, la lâcheté serait-elle expiée lorsqu'elle est liée à la peur ? Et si oui, de quelle peur parlons-nous ?

Ne pas avoir peur implique-t-il d'être courageux ? Mais alors, qu'en est-il du terroriste qui se jette dans un métro, dans une salle de concert ou sur la promenade des Anglais. Ce dernier n'a pas peur de mourir. Et l'on a pourtant coutume de dire qu'il est lâche...

À moins que la lâcheté ne consiste à céder à ses peurs tandis que le courage consisterait à les apprivoiser ? À les faire taire ? À les dominer ? Dans ce cas, la peur serait-elle porteuse ? Ou est-elle au contraire une bonne raison de nous arrêter ?

Sommes-nous, comme le pensait Kant, libres d'être lâches ou Hannah Arendt avait-elle raison de dire que la lâcheté n'est que l'expression de nos tentations ; qu'elle ne serait que le reflet de notre capitulation sous la pression, et en particulier la pression de l'opinion publique⁴ ?

Peut-on avoir le courage de la nuance ? De l'équilibre ? Est-ce lâche de ne pas prendre position ? De la nuancer ? Est-ce courageux que d'assumer une opinion ou d'assumer de ne pas en avoir ?

Peut-on être courageux en public et lâche dans la vie ? La lâcheté consiste-t-elle à partir ou, au contraire, à rester ?

Celui qui ne combat pas est-il nécessairement lâche ? Et dans ce cas, qu'en est-il des soldats incorporés de force, tels les « Malgré-Nous », ces Alsaciens enrôlés par la Wehrmacht qui, pour certains, refusèrent de livrer bataille ?

La lâcheté est-elle l'apanage des coupables et de leurs complices ? Le héros est-il toujours courageux ? Y a-t-il des héros totalitaires, Monsieur l'Orateur ?

Et qu'en est-il de la victime ? De celui ou, bien plus souvent, de celle qui ne dénonce pas son agresseur au risque, peut-être, de mettre en danger d'autres personnes ? Je vous le disais, tout le monde n'a pas le luxe d'être lâche.

Le courage s'exprime-t-il par des actes ? Par des mots ? Et le silence ? Est-il l'arme des héros ou la faiblesse des lâches ?

* * *

Monsieur l'Orateur, vous avez suscité tant de questions qui hantent désormais mes nuits que m'en voilà réduite à me prêter à un exercice de philosophie.

Vous admettez qu'il est bien ironique, lorsque l'on veut traiter de la lâcheté, de taire tant de choses, de ne prendre la parole que sur si peu de points.

En faisant l'impasse sur ces questions, en faisant fi des subtilités, quitte à les rejeter, en se montrant si peu généreux de nuances, votre discours ne sombrerait-il pas dans le péché d'avarice ?

Peut-être étais-je un brin *gourmande* mais il me semble qu'il y avait de quoi nourrir le propos, de quoi faire, de quoi dire, de quoi plaider, de quoi discourir... De quoi plonger dans les ténèbres de nos âmes tourmentées, dans les angoisses qui nous font veiller tard, dans les indignations qui nous font nous lever...

Hélas, de plongée il n'en fut guère question dans votre première partie, qui, somme toute, navigue en surface.

* * *

Mais voici qu'à peine les contours du péché passés sous silence, tel un Judas en robe noire, vous nous dénoncez.

Pire, vous nous crucifiez, nous accusant de nous dissimuler derrière nos rites, sous le regard complice de notre Ordre et de nos confrères et d'en oublier, par là, les valeurs qui fondent notre profession.

Quelle triste image vous vous faites de cette dernière ! Quelle image tronquée, surtout, car elle me semble reposer sur des preuves discutables. Tel un Pharisien, vous n'instruisez qu'à charge, professant des accusations bien superficielles et empreintes de généralités dont jamais vous ne livrez le moindre élément concret à l'appui de notre culpabilité.

* * *

Vous vous en prenez, dans un premier temps, à notre « Serment ».

Semblant nous reprocher à la fois de le prêter et de le perdre de vue, vous estimez qu'il nous conduit à travestir la réalité et à fabriquer une « Vérité » dans le seul but d'entraîner nos clients dans les méandres de l'arriéré judiciaire, les abandonnant ensuite à leurs sorts, non sans avoir pris soin de les dépouiller à coups d'honoraires, tout cupides que nous sommes.

Et vous ajoutez que ce serment, que vous honnissez pourtant, devrait, si nous le respectons, « nous mener "au-delà du droit", et nous guider dans notre quête de la Vérité et de la Justice ».

Ainsi soit-il...

Monsieur l'Orateur, à nouveau, l'agnostique en moi doute.

D'où diable vous vient cette obsession de la Vérité ? Serait-ce un reliquat de vos jeunes années de pénitent ?

Par ailleurs, de quelle Vérité parlez-vous Monsieur l'Orateur ?

Vous semblez rejeter la vérité judiciaire mais lui préférez-vous la vérité historique ? La vérité philosophique ? La vérité scientifique ?

À moins qu'il ne s'agisse de la Vérité que nous confions nos clients et que nous devrions — à vous suivre — dévoiler malgré les secrets qu'ils nous ont demandé de garder ?

À vous entendre, j'en viens même à me demander si nous avons prêté, vous et moi, le même serment.

En effet, Monsieur l'Orateur, j'ai beau chercher, je ne vois pas d'où nous viendrait cette obligation de Vérité que vous nous imposez. Est-elle comme le Saint Graal ? Une vieille relique dont vous nous parlez beaucoup mais que personne n'aurait jamais vue ?

Ainsi, où avez-vous vu la recherche de la Vérité dans le serment que vous semblez abhorrer ?

Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge, de ne point m'écarter du respect dû aux tribunaux et aux autorités publiques, de ne conseiller ou défendre aucune cause que je ne croirai pas juste en mon âme et conscience.

Nos amis français, pour ne citer qu'eux, jurent, pour leur part, d'exercer leurs fonctions avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité.

Point de vérité. Ni dans notre serment ni dans le leur...

Vous prendriez-vous pour un Prophète, Monsieur l'Orateur ?

Tout comme il faut se garder de mêler le Droit et la Morale, je crains qu'en confondant Justice et Vérité, vous ne vous avanciez sur un terrain glissant.

* * *

Notre serment n'est, hélas, pas le seul obstacle sur lequel vous chutez.

Notre salut passerait également, selon vous, par le renoncement à toute forme de rémunération.

Peut-être est-ce à nouveau le jeune pénitent qui s'exprime, prêchant la bonne parole et culpabilisant de n'avoir fait vœu de pauvreté.

Plus sérieusement, pensez-vous sincèrement que cet élément serait, à lui seul, l'unique raison de notre supposé péché ? Qu'il serait Lucifer murmurant à notre oreille droite, tandis que, sur notre épaule gauche, l'archange Gabriel revêtirait la forme du désintéressement ?

À trop prendre de raccourcis, je crains que vous ne vous égariez sur le chemin de l'absolution.

(3) Dictionnaire Le Robert, <https://dictionnaire.lerobert.com/fr/>, consulté le 20 décembre 2024.

(4) H. ARENDT, *Responsabilité et ju-*

gement, Payot, 2005, pp. 58 et 63, cité par M. CADELLI, *La légitimité des*

élus & l'honneur des juges, Samsa Editions, 2022, pp. 109 et s.

Certes, je pourrais me borner à vous répondre qu'il y a 45 ans déjà, un certain chanteur écrivait qu'« À ceux qui croient que mon argent endort ma tête, je dis qu'il ne suffit pas d'être pauvre pour être honnête »⁵.

Je pourrais aussi vous rappeler que Robert Badinter était d'abord un avocat d'affaires, qui avait compris que la défense n'est pas le monopole des pénalistes mais le privilège des avocats.

Mais au-delà de ces exemples passés, j'ai la conviction, profonde, qu'il est possible d'exercer notre profession, de défendre nos clients, d'améliorer notre société, voire d'œuvrer à la défense des droits fondamentaux sans renoncer à gagner, le cas échéant confortablement, notre vie.

Croyez-moi sur parole, Monsieur l'Orateur : on peut défendre des principes sans finir à la soupe populaire.

Certains avocats nous montrent le chemin et je pense ainsi aux cabinets *Casa legal*, *Progress law* et *Law4Nature* mais également à leurs clients, à leurs mécènes et à tous ceux qui, de manière générale, quel que soit leur parcours, leur barreau, leur cabinet, tentent d'influencer les choses, non pas à coups de grandes idées mégalos exposées un vendredi après-midi mais... pas à pas.

* * *

Quant au port ou plutôt à la chute de la robe, j'avoue y voir l'ultime sacrilège.

Vous chargez cette dernière dont nous dévoyons, selon vous, la pureté et le symbole. Cette robe, protectrice, ne serait plus désormais que le bras armé de notre veulerie derrière lequel nous nous dérobon pour — de nouveau — travestir la réalité.

Cherchant l'absolution, il faudrait désormais, dites-vous, l'ôter et plaider nu, ce qui nous permettrait de parvenir enfin à votre sacro-sainte Vérité.

Amen.

Monsieur l'Orateur, de prime abord, l'idée de nous dévêtir paraît séduisante. Il y aurait presque en vous de la marquise de Merteuil. Ce personnage, protagoniste des liaisons dangereuses, est mon préféré de la littérature. Conspuée car elle multiplie amants et maîtresses, Madame de Merteuil n'est pourtant pas un monstre, Madame de Merteuil est une femme moderne, dans un monde qui ne l'est pas⁶.

Elle séduit assurément en allant contre son époque, contre les convenances, contre ses contemporains, et j'aime l'idée que, par la *luxure*, vous souhaiiez nous délivrer du mal... même si l'idée de plaider contre certains de nos confrères à poil me laisse chancelante.

Je crains, hélas, que cela ne suffise pas...

Car plus sérieusement, Monsieur l'Orateur, pendant que nous discutons de valeurs philosophiques et de droits fondamentaux, de péché et de vérité, certains de nos confrères, à travers le monde, mettent réellement leurs vies en péril pour la défense de ces valeurs.

Je pourrais vous parler du bâtonnier Braffort ou de M^e Orfinger. De Nasrin Sotoudeh ou de Gisèle Halimi.

Je pourrais vous parler de Shirin Ebadi qui, se tenant à cette tribune il y a quelques mois, du haut de son seul mètre 50, nous fit nous sentir minuscules car lorsqu'elle s'élève, elle revêt soudain la taille de son courage.

Croyez-moi sur parole, Mon Cher Orateur, elle n'était pas dévêtue.

Mais il ne faut pas aller si loin. Ni dans le temps ni dans l'espace. Prenez un Thalys, rendez-vous au tribunal judiciaire de Paris. Peut-être y croiserez-vous un certain Richard Malka. Il devrait vous plaire : comme vous, il n'aime pas les petits rideaux.

Comme tous ses confrères parisiens, il porte la robe et plus particulièrement l'épitoge veuve, dépourvue d'hermine, en hommage à Malesherbes, l'avocat de Louis XVI tué, comme tant d'autres après lui, pour avoir défendu son client.

À quelques jours près, voici dix ans que la vie de M^e Malka a basculé.

Monsieur l'Orateur, je garde l'espoir que vous ne l'accuserez pas de pécher au motif qu'il a prêté serment, qu'il porte la robe ou qu'il est, peut-être modestement, rémunéré pour son combat.

Je vous le disais, tout le monde n'a pas le luxe d'être lâche.

* * *

Enfin... je pourrais vous dire que nos rites font notre corps, notre corporation, notre singularité. Notre force aussi. Et que vous vous méprenez en les pointant comme la cause de notre prétendue lâcheté.

Mais serait-ce opportun ?

Car ces questions me paraissent sans importance tant il me semble qu'il ne s'agit que d'un écran de fumée, d'un artifice que vous exhibez, peut-être inconsciemment, pour justifier votre propre lâcheté et implorer notre pardon.

Vous savez, Monsieur l'Orateur, ce qui distingue le héros du lâche, ce n'est pas ce qu'il porte sur lui, c'est ce qu'il porte en lui.

Certes, je vous le concède : trouver les pistes du courage n'est pas chose aisée.

Car on ne questionne jamais le courage.

Il en va ainsi depuis toujours, rappelez-vous Antigone⁷. Dans l'Antiquité, cette dernière décide d'enterrer son frère Polynice, coupable de trahison. Antigone est ainsi consciente d'enfreindre l'ordre donné par le Roi Créon d'abandonner la dépouille aimée aux corbeaux. Elle est consciente, partant, de s'exposer à la mort.

Désespérée, sa sœur Ismène tente de la dissuader en ces termes : « Essaie de comprendre. [...] Pourquoi faire une chose pareille ? Tu n'as donc pas envie de vivre ? »⁸.

Et Antigone de n'apporter qu'une seule et unique réponse : « Je le devais » (...) « Il faut faire ce que l'on peut ».

L'exemple n'est pas isolé⁹. D'une manière moins théâtrale, si vous demandez à un pompier pourquoi il court vers les bâtiments en feu, si vous demandez à un policier présent au Bataclan pourquoi il est intervenu ou encore si vous demandez à M^e Malka pourquoi il agit de la sorte, il est probable qu'il vous répondra qu'il agit comme cela « car c'est ce qu'il faut faire ».

Dans le fracas de nos fausses indignations, dans la turpitude de nos lâches nuances, certains ont le courage de revenir à l'essentiel.

Et sans doute ces derniers sont-ils les meilleurs d'entre nous.

Alors que vous nous pressez de faire preuve de bravoure sans jamais nous dire en quoi nous pourrions devenir courageux, Robert Badinter avait déjà tout compris il y a bien longtemps.

C'est ainsi qu'il écrivait « Le courage, pour un avocat, c'est l'essentiel, ce sans quoi le reste ne compte pas : talent, culture, connaissance du droit, tout est utile à l'avocat. Mais sans le courage, au moment décisif, il n'y a plus que des mots, des phrases, qui se suivent, qui brillent et qui meurent. Défendre, ce n'est pas tirer un feu d'artifice : la belle bleue, la belle rouge, et le bouquet qui monte, qui explose et retombe en mille fleurs. Puis le silence et la nuit reviennent et il ne reste rien »¹⁰.

Vous nous appelez au courage, Monsieur l'Orateur, mais au-delà du feu d'artifice de vos provocations, je vous pose concrètement la question : que proposez-vous ? Que devrions-nous faire ? Que devraient faire les avocats pour renouer avec les valeurs qui fondent notre profession ?

Faute de solution suggérée par vos soins, permettez-moi la formulation d'une idée.

Plutôt que de dénoncer, vainement, nos rites, pointons la véritable lâcheté des avocats. Celle qui, bien souvent, réside précisément dans leurs silences.

(5) D. BALAVOINE, *La vie ne m'apprend rien*, Riviera LM Recording System, 96 113, 1980.

(6) L. DE GRAEVE, *Le mauvais genre*, Éditions du Rocher, 2000.

(7) R. ENTHOVEN, « L'égoïsme, l'impudeur, la lâcheté... Quel pourrait être le huitième péché capital ? », *Vices et Vertus*, podcast du 22 août 2022, <https://www.radiofrance.fr/>

franceinter/podcasts/vices-et-vertus-consulté le 20 décembre 2024.

(8) J. ANOUILH, *Antigone*, La Table Ronde, éd. 2008, pp. 23 et s.

(9) *Ibidem*.

(10) R. BADINTER, *L'Exécution*, Paris, Fayard, 1998, p. 61.

J'aurais aimé que vous rappeliez, Monsieur l'Orateur, que si nos instances ordinales ont sans conteste la légitimité pour s'exprimer au nom des avocats, elles n'en ont guère le monopole. Elles ne nous confisquent pas nos propres libertés et ne nous exonèrent pas de nos propres responsabilités.

J'aurais aimé que vous rappeliez que cette liberté d'expression qui est celle de nos instances est aussi la nôtre. Elle est aussi la mienne, elle est aussi la vôtre et doit se défendre « dans les prétoires, sur les marches des prétoires et en dehors des prétoires »¹¹.

J'aurais aimé que vous rappeliez que, comme toute liberté, elle nous oblige et que notre lâcheté consiste à l'oublier, à ne point en faire usage, à nous cacher derrière notre Ordre, attendant que celui-ci intervienne, prenne position, sur tel ou tel sujet, comme si nous étions nous-même délestés de ce droit.

J'aurais aimé que vous rappeliez que, dans les limites évidentes de la loi, nul ne peut s'y immiscer, pas même notre Ordre si ce n'est dans des circonstances exceptionnelles¹², ce qui a pu être oublié, à d'autres occasions, sous d'autres bâtonniers.

J'aurais aimé, pour emprunter les mots de Manuela Cadelli et Jacques Englebert, que vous rappeliez que, parfois, « se taire, c'est mentir »¹³.

Richard Malka, toujours lui, mais aussi Robert Badinter ou Gisèle Halimi avant lui, nous ont rappelé que la liberté ne s'use que lorsqu'on ne l'utilise pas. Par les combats qu'ils ont menés, par les causes qu'ils ont défendues, par les victimes qu'ils ont choisis de représenter, par les lois qu'ils ont permis de faire voter, par leurs vies tout entières, ils nous rappellent que le courage ne s'exprime pas par des artifices, par des rites ou que sais-je encore...

Qu'il ne s'exprime même pas par la défense d'un droit mais par l'usage même de ce droit. Qu'il ne suffit pas de défendre un principe sur papier, en théorie, mais qu'il faut pouvoir aller au front, même quand ce front n'est que la barre d'un tribunal.

Qu'il ne sert à rien de se contenter de défendre le droit de manifester, de s'exprimer, d'accéder à la Justice si, concrètement, on se borne à les défendre sur les réseaux sociaux ou par le biais d'un édito.

Qu'être courageux, c'est s'exprimer *en soi* et non simplement défendre la liberté d'expression en laissant d'autres prendre les balles.

Littéralement, prendre des balles.

À l'occasion de la cérémonie du Prix du Grand Orient de France, Sophia Aram, récipiendaire de celui-ci et profondément attachée à la laïcité et aux valeurs républicaines, disait sa lassitude de recevoir des messages d'auditeurs la remerciant de dire « tout haut ce que tout le monde pense tout bas » tout en lui demandant de « faire attention » face aux terroristes et extrémistes de tous bords.

Elle exprimait comment elle en venait à respecter davantage ceux qui, parfois brutalement, formulaient une opinion contraire, même intolérable, plutôt que ceux qui se complaisent dans le silence, l'érigent en porte-parole et se planquant dans son ombre¹⁴.

Elle a aussi rappelé, à maintes occasions, que la rédaction de *Charlie Hebdo* fut assassinée car elle avait été la seule à publier les dessins du prophète, lâchée par les autres journaux qui avaient cédé à la peur et avaient, ainsi, mis une cible dans le dos de Cabu, Tignous, Wolinsky et tous les autres.

* * *

Monsieur l'Orateur, Camus disait qu'il redoutait davantage le silence des pantoufles que le bruit des bottes.

Vous disposiez ce jour d'une tribune unique. Hélas, c'est en charentaises que vous vous en êtes emparé.

Dès les premiers instants de votre discours, vous fustigiez le silence de l'Église et de ses membres. Mais voici que vous avez fait exactement la même chose, Monsieur l'Orateur.

Vous auriez pu faire le choix de nous entretenir de n'importe quel thème, de n'importe quelle injustice.

Vous auriez pu nous parler de notre lâcheté sur tant de sujets.

Mais vous n'en avez dit mot.

Vous n'avez rien évoqué des dangers qui menacent nos démocraties, nos États de droit, nos minorités, nos valeurs et n'avez dénoncé aucune de nos compromissions, aucune de nos faiblesses, aucun de nos silences coupables.

Vous n'avez rien dit de cette partie de la gauche qui se communautarise jusqu'à l'antisémitisme ni de cette partie de la droite qui se radicalise jusqu'au racisme, chacune se déshumanisant et se faisant l'idiote utile de l'autre.

Vous limitant à critiquer leurs rites, vous n'avez rien dit de ces avocats qui se taisent par méconnaissance, par fainéantise, par indifférence, se retranchant derrière l'idée, confortable, qu'il appartient à d'autres, dont nos instances ordinales, de s'exprimer et ce, alors même qu'elles font parfois le choix, légitime ou non, et là n'est pas le débat du jour, de ne pas se positionner.

J'aurais aimé, Monsieur l'Orateur, vous voir plus inspiré et surtout plus inspirant.

Hélas, vous avez esquivé le sujet, l'enterrant sous de vains prétextes, le parant d'artifices, certes jolis, pour éviter d'en parler, vous trouvant, nous trouvant, de fausses excuses. Vous l'avez fait avec finesse et talent mais au fond, une fois le silence et la nuit revenus, que restera-t-il de votre propos ?

Alors je vous le concède, Monsieur l'Orateur, les idées que vous nous soumettez ne manquent pas de panache.

Du haut de votre tribune, désargentée, désenchantée, déshabillée, la vue doit être belle. Mais redescendez parmi nous et empruntons, ensemble, le chemin de la vertu.

Car voilà, enfin, le péché capital de votre discours : attendre que la solution vienne de tous. Que tous tombent la robe, que tous renoncent aux honoraires, que tous se mettent en quête de vérité.

Ce faisant, vous vous cachez derrière notre corporation, comme on se réfugie sur les épaules d'un géant.

Savez-vous à qui vous me faites penser ?

À Jean-Baptiste Clamance, le héros de Camus. Dans son roman *La Chute*, l'écrivain explore le thème de la culpabilité. Se livrant à un long monologue, son héros, ancien avocat — serait-ce un hasard ? — avoue avoir laissé sombrer une jeune femme qu'il avait entendue se jeter d'un pont, faute d'avoir eu le courage de la sauver.

Rongé par la culpabilité de son inaction, Clamance se fixe pour objectif de susciter, auprès de chaque personne qu'il rencontre, un sursaut de courage, mais sans jamais oser l'initier lui-même.

Il y a du Clamance en vous, Monsieur l'Orateur, et en attendant un sursaut collectif, ne péchez-vous pas par *paresse* ? N'enviez-vous pas un peu trop les héros ?

Un peu de courage, Monsieur l'Orateur...

Qu'est-ce qui vous empêche d'ouvrir le bal ?

Comme le disent les enfants dans les cours de récréation : « Toi d'abord ! ».

Revêtez votre robe, Monsieur l'Orateur. Vous savez, il ne sert à rien d'être dévêtu si l'on est un peu mou...

Oubliez donc les fausses excuses.

Oubliez Jean-Baptiste et devenez la marquise de Merteuil, devenez Antigone !

Devenez Moïse et ouvrez la mer devant nous !

(11) Sur la question : J.-P. BUYLE et P. HENRY, « Dans les prétoires, sur les marches du prétoire, hors du prétoire : la liberté d'expression de l'avocat », *R.C.J.B.*, 2017/1, p. 5 ; Cass. fr., 6 septembre 2017, *J.L.M.B.*,

2017, p. 1925, avec la note de F. JONGEN, « Les limites de l'immunité de plaidoirie » ; J. ENGLEBERT et M. CADELLI, « Se taire, c'est mentir », obs. sous Cour eur. D.H., gr. ch., 23 avril 2015, *Morice c. France*,

R.T.D.H., 2017, pp. 169 et s.

(12) *Ibidem*.

(13) J. ENGLEBERT et M. CADELLI, « Se taire, c'est mentir », obs. sous Cour eur. D.H., gr. ch., 23 avril 2015, *Morice c. France*, *R.T.D.H.*, 2017,

pp. 169 et s.

(14) Remise du Prix du Grand Orient de France 2024, 24 juin 2024, <https://www.youtube.com/watch?v=Mch-Hc7dGyeM>, consulté le 20 décembre 2024.

À défaut, vous resterez ce petit garçon, planqué derrière ses camarades de la cour d'école, ce gamin qui fait des croche-pattes en laissant accuser les autres, en attendant qu'un autre s'avance à sa place.

* * *

Monsieur l'Orateur, Je vous dois une confession.

Oh, rassurez-vous, pas les confessions de votre enfance mais plutôt l'expression d'un rêve manqué d'adolescente.

Il m'arrive de regretter d'avoir emprunté le chemin du droit civil.

Mais alors je me souviens que Shirin Ebadi faisait du droit de la famille et que Robert Badinter était un avocat d'affaires.

Je me souviens que ce qui fait le courage d'un avocat, ce n'est pas ce qu'il porte sur soi, mais ce qu'il porte en soi.

Je me souviens que ce qui fait le courage d'un avocat, ce ne sont pas sa robe ou son serment. Ce sont les causes qu'il embrasse, les clients qu'il défend, les plaidoiries qu'il prononce, les lois qu'il fait évoluer.

Je me souviens que tout le monde n'a pas le luxe d'être lâche et qu'il faut pouvoir aller au front, même quand ce front n'est que la barre d'un tribunal.

Je me souviens que la défense, ce n'est pas le monopole des pénalistes, mais le privilège des avocats.

Alors à vous, nos plus jeunes confrères et peut-être davantage encore à vous, nos plus jeunes consœurs.

Il y aura toujours quelqu'un, un confrère, un président, un magistrat, un bâtonnier, un orateur de rentrée, que sais-je, pour vous dire de ne rien dire, de ne rien faire.

Vous dire que ce n'est pas le moment,

Que ce n'est pas l'instant,

Que ce n'est pas le lieu, pas votre place,

Que ce n'est pas votre rôle, pas votre droit.

Ne les écoutez pas. N'attendez rien. N'attendez personne.

Prenez la parole, dénoncez ce que vous voulez dénoncer, défendez ce que vous voulez défendre.

Plaidez ce que vous voulez plaider.

Plaidez. Avec passion, avec *orgueil*, peut-être même avec *colère*, toujours avec *courage*.

Plaidez. Et détrompez-les.

LE VOL ET LA FRAUDE INFORMATIQUE À LA LUMIÈRE DU NOUVEAU CODE PÉNAL

Webinaire – 12/02/2025 – En ligne



PRÉSENTATION

Lors de ce webinaire, Henri D. Bosly et Christian De Valkeneer procéderont à une comparaison précise et systématique entre les dispositions du Code pénal actuel et celles du nouveau Code pénal à propos :

- des infractions de vol et d'extorsion (articles 463 à 474 du nouveau Code pénal)
- des infractions informatiques (articles 488 et 524 à 533 du nouveau Code pénal).

Un temps de questions et réponses sera prévu à la fin du webinaire.

ORATEURS

Henri-D. Bosly, Professeur émérite de l'UCLouvain

Christian De Valkeneer, Procureur Général près la Cour d'appel de Liège et professeur extraordinaire à l'UCLouvain

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates et horaire

Mercredi 12 février 2025, webinaire de 12h00 à 14h00

Lieu

En ligne

Vous pourrez suivre la formation en direct sur le Web. Vous recevrez les détails de connexion à l'avance par e-mail.

Inscriptions

Uniquement en ligne sur www.larcier-intersentia.com > Formations

Prix

130,00 € TTC : participation au webinaire

Documentation

Les participants recevront le support préparé par les orateurs.

Publics visés

Magistrats, avocats, police, huissiers de justice et fonctionnaires, juristes des administrations.

Formation permanente

Une demande d'agrément a été introduite auprès de AVOCATS.BE et de SAM-TES.

La demande d'intervention pour les frais des magistrats a été introduite auprès de l'IFJ.

Ce webinaire peut faire l'objet d'une prime Liberform si vous remplissez les conditions.

Renseignements complémentaires

Larcier-Intersentia

formations@larcier-intersentia.com

Numéro gratuit : 0800 39 067



>> Inscrivez-vous sans plus tarder !



**LARCIER
INTERSENTIA**